

## Synthèse des observations du public

Objet: *Projet d'arrêté préfectoral relatif aux nombres minimal et maximal d'animaux soumis à un plan de chasse à prélever pour la saison cynégétique 2022-2023*

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Lozère.

La consultation s'est déroulée du 19 mai 2022 au 9 juin 2022, soit pendant une période de 21 jours .

Une observation pour émettre un avis favorable au projet d'arrêté a été recueillie sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.

**La directrice départementale  
des territoires**  
  
**Agnès DELSOL**